



InstantLuxe et les Galeries Lafayette : un nouveau partenariat pour favoriser l'économie circulaire

Après l'ouverture de son corner au Bhv Marais, le premier dans un grand magasin pour un acteur du luxe de seconde main, **InstantLuxe** poursuit son partenariat avec le groupe Galeries Lafayette en dévoilant une opération commerciale commune.



InstantLuxe et le groupe Galeries Lafayette s'associent à nouveau. Basée sur le modèle de l'économie circulaire, cette opération permet aux clients désireux de revendre leurs articles sur **InstantLuxe** de bénéficier d'un bon d'achat valable sur le site des Galeries Lafayette.

Concrètement, pour bénéficier de cette offre qui peut aller jusqu'à 100 € (pour les ventes dépassant 1000€), les clients d'**InstantLuxe** doivent vendre ou déposer leurs articles depuis le 18 novembre jusqu'au 2 décembre.

Pour les articles qui auraient seulement été déposés, ces derniers devront être vendus avant le 31 janvier 2016 pour que les vendeurs puissent bénéficier de leur bon d'achat.

Au sujet de ce nouveau partenariat, **Yann Le Floc'h**, Pdg et fondateur d'**InstantLuxe**, a déclaré : « Ce partenariat avec GaleriesLafayette.com illustre parfaitement l'économie circulaire dans laquelle nous vivons. Les consommateurs peuvent ainsi monétiser plus facilement leurs produits et financer de cette façon leurs nouveaux achats d'articles de luxe neufs. Pour **InstantLuxe**, c'était une évidence d'étendre son partenariat avec le groupe Galeries Lafayette, un groupe dynamique et novateur, qui a toujours su s'adapter aux nouvelles tendances de consommation. ».